



Rouen, le 19 octobre 2012

A D. Marie, Président du Département
S. Jumel, Vice-Président du Département
en charge des questions Education

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,

Au CDEN du 2 octobre 2012, la question du CRED a été abordée et nous vous avons fait part, à la fois de notre désapprobation quant à certains changements apportés à ce dispositif à cette rentrée, et aussi de notre regret que des changements n'aient pas fait l'objet d'échanges préalables.

Ce constat d'un manque d'information des représentants des personnels et des parents d'élèves – qui pourraient par exemple être destinataires de rapports et de bilans -, et de l'absence de dialogue concernant les évaluations de dispositifs existants ou les projets de nouveaux dispositifs, a été fait pour d'autres dossiers relevant des compétences du Département : deuxième jeu de livres, clés USB, ENT, équipements informatiques, agendas, dotations de fonctionnement, programme de rénovation des collèges...

Nous regrettons aussi que sans discussion préalable avec les représentants des personnels le Département impose de plus en plus de contraintes dans le domaine pédagogique aux équipes enseignantes qui veulent bénéficier, pour leurs projets, d'un financement du CRED (choix prédéterminé de la forme du projet, des associations partenaires...).

Vous vous êtes engagé, Monsieur le Vice-Président, à entendre les propositions des représentants des personnels et des parents d'élèves sur l'ensemble de ces dossiers.

Le CDEN pourrait tout à fait servir de cadre à ce dialogue plus approfondi, et nous souhaitons par conséquent que cette instance soit réunie plus fréquemment pour examiner toutes ces questions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, en notre attachement au service public et en notre profond respect.

Les représentants départementaux

CGT Educ'action, FCPE, FSU, SUD-Education, UNSA Education